

## CAP Option A : Maintenance des Matériels Agricoles (MMA) En apprentissage Niveau 3

<b>Public concerné, nombre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes âgés de 16 à 29 ans ou être âgés de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3<sup>ème</sup>.</li> <li>• Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.</li> <li>• Effectif : 6 à 15 participants</li> </ul>
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 3<sup>ème</sup> minimum</li> <li>• Intérêt pour la mécanique des matériels agricoles.</li> </ul>
<b>Modalités et délai d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscrit sur AFFELNET pour les jeunes sortant de 3<sup>ème</sup></li> <li>• Délai d'accès : à la rentrée scolaire ou entrées permanentes</li> <li>• Admission sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage</li> <li>• Dossier de candidature et entretien de motivation</li> <li>• Evaluation de compétences (tests et entretien)</li> </ul>
<b>Présentation générale (problématique, intérêt)</b>	<p>Pour des jeunes qui veulent développer un projet dans le domaine de la maintenance des matériels agricoles (montage, installation, entretien et réparation de tous types de matériels dédiés à l'agricole : tracteurs, matériels de labour, semoirs et planteuses, moissonneuses, matériels d'étables ou d'irrigation, .....)</p> <p>Le titulaire du CAP maintenance des matériels agricoles est amené à exercer ses activités dans la maintenance, le service et la location des matériels. Les principaux secteurs susceptibles de l'accueillir sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les artisans ruraux,</li> <li>- les concessionnaires de maintenance et entreprises de distribution des matériels,</li> <li>- les entreprises de location des matériels,</li> <li>- les entreprises de service et de maintenance des matériels agricoles,</li> <li>- les services matériels d'entreprises du BTP ou travaux agricoles,</li> <li>- les entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels.</li> </ul> <p>L'action du titulaire du CAP est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans la relation avec la hiérarchie,</li> <li>- dans le travail d'équipe,</li> <li>- dans les relations avec les clients et utilisateurs, en interne comme en externe.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	Devenir mécanicien (ne) de la maintenance afin de pouvoir réaliser des opérations de montage et de préparation des matériels ; des opérations de maintenance préventive ; le remplacement d'ensembles et de sous-ensembles en autonomie ; le remplacement d'organes sur des circuits électriques, hydrauliques et pneumatiques ; la réalisation de contrôles simples ; le remplacement d'éléments courants ; les essais et la fabrication de pièces basiques de métallerie
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>Domaine professionnel et technologique :</b> Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention – santé – environnement, Réalisation d'une intervention sur un matériel, Intervention en milieu professionnel</p> <p><b>Domaines généraux :</b> Français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, Mathématiques, sciences physiques et chimiques, Anglais</p>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<p><b>Méthodes dynamiques associant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des apports théoriques, des exercices, des travaux de groupe</li> <li>• Des activités en atelier et plateaux techniques</li> <li>• Des visites de concessions et de constructeurs de matériels agricoles</li> <li>• Participation à des salons et démonstrations de matériels agricoles</li> </ul>
<b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b>	<p><b>Déroulement de la formation :</b></p> <p>Une formation par alternance sous statut de l'apprentissage qui associe 55% d'enseignement théorique et 45% d'enseignement technologique et professionnel. (12 semaines de présence au CFA/an soit 24 semaines sur le cycle de formation).</p>

	<p>Les jeunes acquièrent par leurs expériences des techniques dans les domaines de la maintenance de matériels agricoles. Ils s'insèrent dans une équipe et grâce à un accompagnement pendant les périodes d'apprentissage, ils acquièrent les savoir-faire et les savoir-être professionnels.</p> <p><b>Capacités générales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Maîtrise de la langue française</li> <li>✓ Maîtrise d'une langue étrangère</li> <li>✓ Maîtrise des mathématiques et des sciences appliquées.</li> </ul> <p><b>Capacités Professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser l'intervention (collecter les informations ; préparer l'intervention ; organiser le poste de travail)</li> <li>✓ Effectuer un pré-diagnostic (constater les symptômes)</li> <li>✓ Réaliser une intervention (réaliser les opérations de maintenance préventive et curative ; exécuter les opérations simples d'adaptation, de préparation du matériel)</li> <li>✓ Réceptionner-restituer le matériel (Prendre en charge ; restituer-remettre le matériel)</li> </ul> <p><b>Capacités transversales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exigences de santé et de sécurité</li> <li>• Exigences environnementales</li> <li>• Exigences de qualité</li> <li>• Exigences de prise en compte des coûts et respect des temps donnés</li> </ul>																					
<p><b>Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)</b></p>	<p>Une formation de niveau III qui se déroule en 2 ans.</p> <p>Examen du <b>CAP MMA</b>, en CCF (Contrôle en Cours de Formation).</p>																					
<p><b>Durée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée totale : 2 ans (840 heures à la MFR)</li> <li>• Durée hebdomadaire : 35 heures</li> </ul>																					
<p><b>Dates</b></p>	<p>Septembre 2020 – Juin 2022 selon calendrier d'alternance</p>																					
<p><b>Lieu(x)</b></p>	<p>MFR de MONTBOZON 6, Rue du Bressot 70230 MONTBOZON</p>																					
<p><b>Coût par participant</b></p>	<p>Possibilité de pension ou demi-pension à la MFR.</p> <table border="1" data-bbox="435 1413 1487 1570"> <thead> <tr> <th></th> <th>Internat stagiaire</th> <th>Internat apprenti</th> <th>Cotisations adhérent (Sauf apprenti)</th> <th>Frais copie remplacement des livres scolaires</th> <th>Total stagiaire</th> <th>Total apprenti</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAP Maintenance 1<sup>ère</sup> année</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">1335 €</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">50 €</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">1385 €</td> </tr> <tr> <td>CAP Maintenance 2<sup>ème</sup> année</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">1335 €</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">50 €</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">1385 €</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Le voyage d'étude fera l'objet d'actions de financement par les jeunes.</i> <i>Règlement : prélèvement mensuel</i></p>		Internat stagiaire	Internat apprenti	Cotisations adhérent (Sauf apprenti)	Frais copie remplacement des livres scolaires	Total stagiaire	Total apprenti	CAP Maintenance 1 <sup>ère</sup> année	/	1335 €	/	50 €	/	1385 €	CAP Maintenance 2 <sup>ème</sup> année	/	1335 €	/	50 €	/	1385 €
	Internat stagiaire	Internat apprenti	Cotisations adhérent (Sauf apprenti)	Frais copie remplacement des livres scolaires	Total stagiaire	Total apprenti																
CAP Maintenance 1 <sup>ère</sup> année	/	1335 €	/	50 €	/	1385 €																
CAP Maintenance 2 <sup>ème</sup> année	/	1335 €	/	50 €	/	1385 €																
<p><b>Responsable de l'action, Contact</b></p>	<p>Responsable de l'action : Mme Bénédicte PRETOT Pour toute information, contacter le secrétariat : <a href="mailto:mfr.montbozon@mfr.asso.fr">mfr.montbozon@mfr.asso.fr</a> 03 84 92 31 83</p>																					
<p><b>Formateurs, animateurs et intervenants</b></p>	<p>Tuteur du jeune, moniteur professionnel ayant toutes les compétences requises. Les moniteurs intervenant dans la formation ont les habilitations pour enseigner. Des tuteurs de jeunes sont nommés à l'année. Un organigramme avec les fonctions de chaque salarié est communiqué début d'année.</p>																					
<p><b>Suivi de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un responsable assure le lien entre l'apprenant, sa famille et son maître d'apprentissage.</li> <li>• Il est aussi chargé d'effectuer le temps d'accueil en début et de bilan en fin de session.</li> <li>• L'équipe pédagogique assure le suivi des devoirs d'alternance, du dossier et des différents travaux à réaliser par l'apprenant.</li> </ul>																					

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet de liaison et une visite des moniteurs sur le lieu d'apprentissage.</li><li>• Cahier de texte numérique (Ient) accessible aux familles des apprenants, aux maîtres d'apprentissage et aux jeunes pour les cours et devoirs</li><li>• Accompagnement du jeune dans son projet professionnel</li></ul>
<b>Evaluation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bilans hebdomadaires, semestriel</li><li>• Acquisition des compétences : Evaluations formatives et certificatives.</li><li>• <b>Taux de réussite au CAP MMA (session juin 2020) : 100 %</b></li><li>• Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois</li></ul>
<b>Passerelles et débouchés possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Poursuite d'études : 14%</b> des sortants de la session juin 2020</li><li>• <b>Insertion professionnelle : 86%</b> des sortants de la session juin 2020</li></ul> <p>BAC Professionnel Maintenance des Matériels ; embauche dans le secteur de la maintenance</p>

<b>CAP Option B : Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention (MMCM)</b> <b>En apprentissage</b> <b>Niveau 3</b>	
<b>Public concerné, nombre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes âgés de 16 à 29 ans ou être âgés de 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3<sup>ème</sup>.</li> <li>• Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.</li> <li>• Effectif : 6 à 15 participants</li> </ul>
<b>Prérequis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 3<sup>ème</sup> minimum</li> <li>• Intérêt pour la mécanique des matériels de construction et de manutention.</li> </ul>
<b>Modalités et délai d'accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscrit sur AFFELNET pour les jeunes sortant de 3<sup>ème</sup></li> <li>• Délai d'accès : à la rentrée scolaire ou entrées permanentes</li> <li>• Admission sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage</li> <li>• Dossier de candidature et entretien de motivation</li> <li>• Evaluation de compétences (tests et entretien)</li> </ul>
<b>Présentation générale (problématique, intérêt)</b>	<p>Pour des jeunes qui veulent développer un projet dans le domaine de la maintenance des matériels de construction et de manutention (montage, installation, entretien et réparation de tous types de matériels dédiés aux travaux publics : tractopelle, chargeuse, tombereau, pelle, chariot élévateur, nacelle, .....)</p> <p>Le titulaire du CAP maintenance des matériels de construction et de manutention est amené à exercer ses activités dans la maintenance, le service et la location des matériels. Les principaux secteurs susceptibles de l'accueillir sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les artisans ruraux,</li> <li>- les concessionnaires de maintenance et entreprises de distribution des matériels de travaux publics,</li> <li>- les entreprises de location des matériels,</li> <li>- les entreprises de service et de maintenance des matériels,</li> <li>- les services matériels d'entreprises du BTP ou travaux agricoles,</li> <li>- les entreprises ou collectivités utilisatrices des matériels.</li> </ul> <p>L'action du titulaire du CAP est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de maintenance et de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans la relation avec la hiérarchie,</li> <li>- dans le travail d'équipe,</li> <li>- dans les relations avec les clients et utilisateurs, en interne comme en externe.</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<p>Devenir mécanicien (ne) de la maintenance afin de pouvoir réaliser des opérations de montage et de préparation des matériels ; des opérations de maintenance préventive ; le remplacement d'ensembles et de sous-ensembles en autonomie ; le remplacement d'organes sur des circuits électriques, hydrauliques et pneumatiques ; la réalisation de contrôles simples ; le remplacement d'éléments courants ; les essais et la fabrication de pièces basique de métallerie</p>
<b>Contenu de la formation</b>	<p><b>Domaine professionnel et technologique :</b> Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention – santé – environnement, Réalisation d'une intervention sur un matériel, Intervention en milieu professionnel</p> <p><b>Domaines généraux :</b> Français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, Mathématiques, sciences physiques et chimiques, Anglais</p>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<p><b>Méthodes dynamiques associant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des apports théoriques, des exercices, des travaux de groupe</li> <li>• Des activités en atelier et plateaux techniques</li> <li>• Des visites de concessions et de constructeurs de matériels de construction et de manutention</li> <li>• Participation à des salons et démonstrations de matériels de construction et de manutention.</li> </ul>

<p><b>Compétences / Capacités professionnelles visées</b></p>	<p><b>Déroulement de la formation :</b>            Une formation par alternance sous statut de l'apprentissage qui associe 55% d'enseignement théorique et 45% d'enseignement technologique et professionnel.            (12 semaines de présence au CFA/an soit 24 semaines sur le cycle de formation).            Les jeunes acquièrent par leurs expériences des techniques dans les domaines de la maintenance de matériels de construction et de manutention. Ils s'insèrent dans une équipe et grâce à un accompagnement pendant les périodes d'apprentissage, ils acquièrent les savoirs faire professionnels.</p> <p><b>Capacités générales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Maîtrise de la langue française</li> <li>✓ Maîtrise d'une langue étrangère.</li> </ul> <p><b>Capacités Professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organiser l'intervention (collecter les informations ; préparer l'intervention ; organiser le poste de travail)</li> <li>✓ Effectuer un pré-diagnostic (constater les symptômes)</li> <li>✓ Réaliser une intervention (réaliser les opérations de maintenance préventive et curative ; exécuter les opérations simples d'adaptation, de préparation du matériel)</li> <li>✓ Réceptionner-restituer le matériel (Prendre en charge ; restituer-remettre le matériel)</li> </ul> <p><b>Capacités transversales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exigences de santé et de sécurité</li> <li>• Exigences environnementales</li> <li>• Exigences de qualité</li> <li>• Exigences de prise en compte des coûts et respect des temps donnés</li> </ul>																					
<p><b>Modalité d'acquisition de la certification (si formation certifiante ou diplômante)</b></p>	<p>Une formation de niveau III qui se déroule en 2 ans.            Examen du <b>CAP MMCM</b> en CCF (Contrôle en Cours de Formation).</p>																					
<p><b>Durée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée totale : 2 ans (840 heures à la MFR)</li> <li>• Durée hebdomadaire : 35 heures</li> </ul>																					
<p><b>Dates</b></p>	<p>Septembre 2020 – Juin 2022 selon calendrier d'alternance</p>																					
<p><b>Lieu(x)</b></p>	<p>MFR de MONTBOZON            6, Rue du Bressot            70230 MONTBOZON</p>																					
<p><b>Coût par participant</b></p>	<p>Possibilité de pension ou demi-pension à la MFR.</p> <table border="1" data-bbox="435 1570 1489 1727"> <thead> <tr> <th></th> <th>Internat stagiaire</th> <th>Internat apprenti</th> <th>Cotisations adhérent (Sauf apprenti)</th> <th>Frais copie remplacement des livres scolaires</th> <th>Total stagiaire</th> <th>Total apprenti</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAP Maintenance 1<sup>ère</sup> année</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">1335 €</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">50 €</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">1385 €</td> </tr> <tr> <td>CAP Maintenance 2<sup>ème</sup> année</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">1335 €</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">50 €</td> <td style="text-align: center;">/</td> <td style="text-align: center;">1385 €</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Le voyage d'étude fera l'objet d'actions de financement par les jeunes.            Règlement : prélèvement mensuel</i></p>		Internat stagiaire	Internat apprenti	Cotisations adhérent (Sauf apprenti)	Frais copie remplacement des livres scolaires	Total stagiaire	Total apprenti	CAP Maintenance 1 <sup>ère</sup> année	/	1335 €	/	50 €	/	1385 €	CAP Maintenance 2 <sup>ème</sup> année	/	1335 €	/	50 €	/	1385 €
	Internat stagiaire	Internat apprenti	Cotisations adhérent (Sauf apprenti)	Frais copie remplacement des livres scolaires	Total stagiaire	Total apprenti																
CAP Maintenance 1 <sup>ère</sup> année	/	1335 €	/	50 €	/	1385 €																
CAP Maintenance 2 <sup>ème</sup> année	/	1335 €	/	50 €	/	1385 €																
<p><b>Responsable de l'action, Contact</b></p>	<p>Responsable de l'action : Mme Bénédicte PRETOT            Pour toute information, contacter le secrétariat :  <a href="mailto:mfr.montbozon@mfr.asso.fr">mfr.montbozon@mfr.asso.fr</a>            03 84 92 31 83</p>																					
<p><b>Formateurs, animateurs et intervenants</b></p>	<p>Tuteur du jeune, moniteur professionnel ayant toutes les compétences requises.            Les moniteurs intervenant dans la formation ont les habilitations pour enseigner. Des tuteurs de jeunes sont nommés à l'année.            Un organigramme avec les fonctions de chaque salarié est communiqué début d'année.</p>																					

<p><b>Suivi de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un responsable assure le lien entre l'apprenant, sa famille et son maître d'apprentissage.</li> <li>• Il est aussi chargé d'effectuer le temps d'accueil en début et de bilan en fin de session.</li> <li>• L'équipe pédagogique assure le suivi des devoirs d'alternance, du dossier et des différents travaux à réaliser par l'apprenant.</li> <li>• Tout au long de la formation, un suivi est assuré par le biais du carnet de liaison et une visite des moniteurs sur le lieu d'apprentissage.</li> <li>• Cahier de texte numérique (Ient) accessible aux familles des apprenants, aux maîtres d'apprentissage et aux jeunes pour les cours et devoirs</li> <li>• Accompagnement du jeune dans son projet professionnel</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'action</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilans hebdomadaires, semestriel</li> <li>• Acquisition des compétences : Evaluations formatives et certificatives.</li> <li>• <b>Taux de réussite au CAP MMCM (session juin 2020) : 100 %</b></li> <li>• Enquêtes de satisfaction à « chaud » et à 3 mois</li> </ul>
<p><b>Passerelles et débouchés possibles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Poursuite d'études : 14%</b> des sortants de la session juin 2020</li> <li>• <b>Insertion professionnelle : 84%</b> des sortants de la session juin 2020</li> </ul> <p>BAC Professionnel Maintenance des Matériels ; embauche dans le secteur de la maintenance.</p>